



Mise en garde

Numéro 22 – décembre 2001 (mis à jour le 1 août 2003)

Les mises en garde dressent la liste des entités signalées récemment au BSIF à la suite d'un avis, d'une demande d'enquête ou d'une plainte. Ces entités, ou des personnes affirmant les représenter, exercent peut-être au Canada des activités qui contreviennent à des dispositions de la *Loi sur les banques*, d'autres lois régissant les institutions financières fédérales, d'autre législation fédérale, ou de la législation provinciale.

Une liste cumulative des entités mentionnées dans les mises en garde, ou dans les circulaires de préavis mensuelles précédentes a été versée au site Web du BSIF, à l'adresse http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?ArticleID=166

<i>Entité</i>	<i>Lieu de constitution (si connu)</i>	<i>Entité(s) liée(s), le cas échéant</i>	<i>Organisme à joindre pour obtenir des renseignements supplémentaires</i>
Splendid Bank <i>(Selon le site Web de la « Central Bank of Montenegro » (www.cb-mn.org/indexE.htm) « Special Information »), Splendid Bank s'est dissoudrée en 2002.)</i>	Montenegro	Marine & General Underwriting, Bruxelles (Belgique)	BSIF – et Direction de l'encadrement des pratiques commerciales et du courtage immobilier L'Inspecteur général des institutions financières 800, place D'Youville, 9^e étage Québec (Québec) G1R 4Y5 CANADA
Les entités ci-dessus ne sont pas des institutions financières autorisées au Canada.			

Division de la conformité
121, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
M5H 3T9

Tél. : (416) 973-6117
Télécopieur : (416) 954-3169
courriel : scaminfo@osfi-bsif.gc.ca